



Merci de penser à l'environnement avant d'imprimer.

Les demandes doivent être soumises selon les dates limites publiées sur le site web.

Le FMC s'appuie exclusivement sur les données d'auto-identification associées au numéro PERSONA-ID de chaque individu qui est saisi dans l'onglet Renseignements Corporatifs de l'Organisation et dans la section Personnel clé de la demande pour déterminer (le cas échéant) l'admissibilité à ses programmes, les portions réservées des budgets des programmes et les points dans les grilles d'évaluation, et/ou à des fins statistiques et analytiques.

Veillez-vous assurer que tous les documents sont soumis et que chaque élément de la grille d'évaluation est pris en compte. L'omission des documents et informations requis dans la demande de financement pourrait avoir un impact négatif sur le pointage de votre demande.

Lors de la soumission d'une demande de financement, **tous les projets** doivent inclure un engagement financier minimal de 15% provenant d'un ou de plusieurs tiers canadiens. Les crédits d'impôt déclenchés par les distributeurs apparentés ne seront pas pris en compte dans le calcul de ce pourcentage. **Si vous soumettez une demande qui n'a pas de licence et/ou avance admissible pour atteindre l'Exigence-seuil, veuillez inclure ce montant dans la structure de financement, faute de quoi le montant du FMC pourrait être réduit pour compenser la différence.**

Seuls les postes admissibles rémunérés et clairement identifiés dans le devis seront pris en compte dans l'évaluation et les informations fournies dans le devis du projet prévaudront.

Les Projets admissibles ne doivent pas obligatoirement avoir obtenu une entente de télédiffusion confirmée et/ou une entente de distribution confirmée au moment du dépôt de la demande pour recevoir un financement au titre de ce Programme. Ils doivent toutefois recevoir des droits de diffusion et/ou une avance de distribution admissible qui contribuent à l'Exigence seuil pour les engagements admissibles du marché qui s'applique, être financés à 100 % au plus tard le 8 janvier 2027 et satisfaire à la nouvelle exigence en matière d'allocation d'enveloppe minimale expliquée ci-dessous.

Les Projets admissibles devront avoir également reçu un engagement minimal d'une allocation d'enveloppe (représentant 1 % des dépenses admissibles du Projet) d'un Télédiffuseur canadien, par l'intermédiaire du Programme des enveloppes des télédiffuseurs — Langue anglaise et langue française (production); et/ou d'un Distributeur canadien admissible, par l'intermédiaire du Programme des enveloppes des distributeurs. Cette allocation de l'enveloppe FMC doit être soumis avant la première des deux dates suivantes : la signature de l'accord de financement du CMF ou la date de clôture définitive du programme d'enveloppe, soit le 8 décembre 2026.

LES DEMANDES DOIVENT INCLURE LES DOCUMENTS SUIVANTS :

- **Un formulaire de demande complété avec le numéro PERSONA-ID pour les membres du personnel clé du projet.**
- **Plan d'engagement avec la communauté** (formulaire disponible) fait partie des critères d'évaluation de la qualité et du degré de l'engagement du Requérant et des équipes de création et de production à créer le contenu de manière responsable, réfléchi et sans préjudice, y compris les étapes d'engagement communautaire exploitables et / ou les embauches de personnel.
- **Plan de durabilité** (formulaire disponible) fait partie des critères d'évaluation de la qualité et du degré de l'engagement du Requérant et des équipes de création et de production à implémenter des activités, les pratiques durables et/ou de l'embauche de personnel durables sur le plan environnemental.

Engagement de marché admissible: Renseignements sur la licence et/ou l'avance

- Un **formulaire d'entente de licence (FEL) électronique** dûment complété, approuvé et lié à la demande afin de confirmer les droits du (des) Télédiffuseur(s) canadien(s) et/ou la contribution de leur enveloppe 2026-2027. Veuillez consulter le Guide d'utilisation FEL sur le site web du FMC.
- Une **Entente(s) de droits de diffusion pour toutes les licences admissibles**. Des ententes abrégées dûment signées sont acceptables à cette étape.

ET/OU

- Un **Formulaire d'entente du distributeur (FED)** (formulaire disponible). Requis pour toutes les demandes qui comprennent une Avance de distribution admissible.
- Une **Entente(s) de distribution**. Toute preuve d'engagement du(des) distributeur(s), avec ou sans contribution financière sous forme d'avance de distribution. Des ententes abrégées dûment signées sont acceptables à cette étape.
- Pour les projets admissibles dans le genre documentaire ou enfants et jeunes uniquement: confirmation d'un **Engagement financier admissible de la part d'une Entité internationale admissible** (telle que définie dans les Principes directeurs du FMC) au cas où il y a une contribution à l'Exigence seuil.

Renseignements sur le financement et devis

- **Documentation confirmant les sources de financement canadiennes et étrangères**. Les ententes abrégées dûment signées sont acceptables à cette étape. Ceci doit inclure toute **Entente de financement d'une tierce partie canadienne sans lien de dépendance** - toute preuve d'engagement de financement minimal représentant au moins 15 % des dépenses admissibles du projet.
- **Calcul détaillé des crédits d'impôt** fédéral et provincial. Consultez la Politique de traitement des crédits d'impôt, Annexe B, chapitre 7. Les projets doivent inclure 90 % de chacun des crédits d'impôt fédéral et provincial estimatifs dans leur structure financière, sous peine de voir la contribution du FMC réduite pour compenser la différence lorsque ceux-ci seront ajustés à 90 % chacun.
- **Devis de production détaillé signé et daté** (formulaire disponible). Dans le cas d'une coproduction interprovinciale, ou d'une coproduction internationale, en vertu d'accords officiels: un devis à colonnes multiples indiquant les coûts de chaque partie, ainsi que le total consolidé est requis.
- **Plan détaillé de mise en marché et de promotion**

Renseignements sur le matériel créatif (Les documents doivent être au format PDF ; les documents utilisant « Pages (Mac) » ne seront pas acceptés.)

- **Synopsis** décrivant de façon détaillée les thèmes du projet, le sujet et le cadre de l'histoire.
- **Matériel créatif** scénario, bible, traitement, scène à scène, description des éléments créatifs. Veuillez soumettre une démo (si disponible) ou une présentation (si aucune démo n'est disponible). Veuillez-vous assurer que les démos sont téléchargées seules et non intégrées à un document (les liens permettant le suivi des informations des utilisateurs ne seront pas acceptés).
- **Attestation sur le positionnement narratif** (formulaire disponible). Veuillez consulter la Politique du FMC sur le positionnement narratif sur le site du FMC, et soumettre le formulaire d'Attestation du requérant sur le positionnement narratif, dûment signé.
- **Déclaration sur le positionnement narratif** (formulaire disponible) fait partie des critères d'évaluation de la qualité et du degré du positionnement du Requérant et des équipes de création et de production par rapport au projet.
- **Déclaration de l'intention de réalisation (4 pages max)**. Veuillez décrire comment le projet et le matériel répondent aux critères prévus dans la définition du FMC d'un documentaire d'auteur décrit à l'annexe A : Définitions et exigences fondamentales des Principes Directeurs du FMC.

• Vision de la réalisatrice ou du réalisateur

Personnel de création clé

- **Liste détaillée des membres de la distribution et de l'équipe** précisez la nationalité. Ceci doit correspondre aux informations saisies dans le formulaire de demande de Dialogue.
- **Curriculum vitæ de toutes les productrices ou producteurs, scénaristes, réalisatrices ou réalisateurs, narrateurs, compositeurs et d'éléments de notoriété** décrivant l'historique complet des emplois, la formation, les attestations ainsi que les prix et les nominations reçus à ce jour, avec hyperlien(s) des œuvres antérieurs des réalisatrices ou réalisateurs.
- **Sommaire des prix et des festivals** (formulaire disponible) pour les productrices/producteurs, scénaristes et réalisatrices/réalisateurs (le cas échéant).
- Le cas échéant, **lettre(s) ou courriel(s) démontrant la présence confirmée d'éléments de notoriété** tels que des personnalités, des actrices ou acteurs, ou des narratrices ou narrateurs, compositrice ou compositeurs connus. Le projet sera également évalué en fonction d'une présence significative dans les médias sociaux ou s'il s'agit d'une propriété intellectuelle sous-jacente connue et reconnaissable. Cette information est requise pour la partie Auditoire potentiel de la grille d'évaluation.

Renseignements sur les droits sous-jacents

- **Sommaire de la chaîne de titres** une chronologie de tous les contrats liés au droit d'auteur du projet de la conception jusqu'à la présentation de la demande au FMC.
- **Document(s) relatif(s) aux droits** incluant toutes ententes de scénarisation et de réalisation signées, y compris, sans s'y limiter, les ententes de transferts de droits, les contrats d'option ou d'acquisition, la permission d'une maison d'édition, l'avis de renonciation et les actes de cession prouvant que le requérant détient tous les droits relatifs au concept et au matériel créatif sous-jacent pour produire, distribuer et/ou exploiter le projet dans les marchés cibles **OU** un avis (opinion) juridique concernant la chaîne de titres qui confirme, à la satisfaction du FMC, que le requérant est propriétaire de **tous** les droits.
- **Entente(s) de coproduction** canadienne(s) et/ou internationale(s)
- **Coproductions internationales en vertu d'accords officiels** : une copie de la demande de recommandation préliminaire soumise au service des coproductions de Téléfilm Canada (si disponible).

Si des coûts de contenu numérique relié sont inclus à la ligne 85.00 du budget de production

- **Description du contenu numérique.** Veuillez aussi indiquer comment le contenu numérique est associé ou dérivé du projet.
- **Sommaire de la chaîne de titres** description complète de l'évolution de la chaîne de titres de la conception jusqu'à la présentation de la demande au FMC.
- **Document(s) relatif(s) aux droits**
- **Devis MN** (formulaire disponible).

Information corporative

Les documents de cette section sont à soumettre sous le menu **Enregistrements**, sous **Mes organisations**, ensuite sélectionnez une compagnie.

- **La Déclaration du statut canadien de la société requérante, de ses actionnaires et de ses administratrices et administrateurs est un formulaire électronique** qui se trouve sous *Mes organisations*, intitulée « *Renseignements corporatifs* ». Veuillez remplir cette section de l'enregistrement *Organisation* ou **certifier qu'aucun changement n'a été apporté en cochant la case correspondante (**Nouveauté cette année**)** pour la société requérante et, le cas échéant,

pour la société co-requérante, les sociétés mères ou tout autre actionnaire qui est une société. Notez que seule la personne ayant créée l'*Organisation* dans Dialogue, ou l'administrateur une fois qu'il a été désigné, peut accéder à cette section. Un Guide de l'utilisateur sera disponible dans la section *Renseignements corporatifs* pour vous aider à la remplir.

En ce qui concerne les documents ci-dessous, sélectionnez le bouton **Gérer les documents** en haut à droite; cliquez sur **Ajouter**, puis cliquez sur **Soumettre**. Uniquement requis s'il y a eu des changements dans les informations sur l'entreprise depuis la dernière demande. Ces documents ne sont pas requis pour les productions internes des télédiffuseurs.

- **Déclaration sur le statut canadien de l'organisation et renseignements corporatifs** - formulaire PDF disponible UNIQUEMENT si la(les) société(s) mère(s) actionnaire(s) n'a PAS un enregistrement *Organisation* créé dans Dialogue. Le requérant doit compléter le **formulaire électronique sous Renseignements corporatifs** situé dans la nouvelle section dans Dialogue sous *Mes Organizations*.
- **Certificat de constitution du requérant**. Le terme « requérant » désigne la société à but lucratif qui fait la demande.
- **Convention entre actionnaires** (le cas échéant) et tout amendement.
- **Statuts de la société** et documents qui démontrent le contrôle au niveau des administrateurs.
- **Attestation de la ou du secrétaire général** document portant sur l'identité et le pouvoir de signature des dirigeants.

QUELQUES CONSEILS !

Remplissez toutes les informations demandées et joignez toute la documentation requise à votre demande. Veuillez noter que les requérants ne recevront pas d'accusé de réception (complet et / ou incomplet) de l'administrateur des programmes du FMC | Téléfilm Canada. Les demandes seront plutôt attribuées aux analystes d'affaires dès leur réception et les informations manquantes pourront être demandées au besoin.

Pour toute demande de renseignements concernant le processus de demande, les principes directeurs et politiques d'affaires du FMC et / ou le statut de votre demande de financement FMC, veuillez communiquer avec notre équipe de coordination à cmf.fmc.coordination@telefilm.ca

→ Pour sauvegarder un formulaire de demande et continuer plus tard, cliquez sur SAUVEGARDER en bas de la page.

→ Pour récupérer un formulaire de demande enregistré et non encore soumis, cliquez sur **Tâches** puis sur **Compléter la demande | Compléter la demande**.

N'hésitez pas à contacter notre équipe de coordination pour toute question cmf.fmc.coordination@telefilm.ca